

RENOUVELLEMENT : SAVOIR RÉALISER LES VÉRIFICATIONS RÉGLEMENTAIRES DES GRUES AUXILIAIRES



CH3R

Grue auxiliaire - Arrêté du 1/03/2004

1 JOUR

Réglementation - Prévention - Sécurité

7 HEURES

PUBLIC

- > Techniciens ayant été formés dans les 3 dernières années sur les contrôles d'engins de levage.

PRÉREQUIS

- > Techniciens d'exploitation.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- > Documents techniques et réglementaires.
- > Grue auxiliaire montée sur bâti-support, tracteur, bateau ou véhicule.
- > Exposés théoriques.
- > Mise en pratique, études de cas, manipulations.
- > Évaluation des acquis de la formation par Quiz.
- > Stages animés par nos techniciens formateurs experts.

DOCUMENTS DÉLIVRÉS À L'ISSUE DE LA FORMATION

- > Attestation de formation.
- > Avis adressé à l'employeur permettant la délivrance de titre d'habilitation.

TARIF, LIEU & DATES

- > Inter : Nous contacter et voir planning sur le site www.cemafroid.fr/formation.htm
- > Intra : Nous contacter



OBJECTIFS

- Actualiser les connaissances théoriques et pratiques des opérateurs chargés des vérifications périodiques des grues auxiliaires
- Vérifier la bonne utilisation de l'outil Hydrotest®, plateforme de dématérialisation des rapports de vérification et application dédiée à la saisie mobile avec ou sans connexion.



PROGRAMME

Théorie

- Rappels et actualisation des fondamentaux de la vérification :
 - > La réglementation et la législation en vigueur : directives, normes, arrêtés et décrets.
 - > Les différents types de grues auxiliaires, leurs composants et leur utilisation.
 - > Les risques pour les personnes et les dispositifs de sécurité des grues auxiliaires.
 - > Les différentes méthodologies de contrôle : test de mise en service, remise en service, vérification réglementaire semestrielle obligatoire...

Pratique

- Appliquer les méthodes et procédures de vérification sur grue auxiliaire.
- Maîtriser les moyens à mettre en oeuvre, l'outil Hydrotest® et l'application dédiée à la saisie mobile, avec ou sans connexion : apprendre à saisir un contrôle et à gérer les relances.



ACQUIS DE LA FORMATION

- Maintenir et pérenniser les connaissances théoriques et pratiques relatives à la vérification réglementaire de grues auxiliaires.

